

Bienne, le 1 avril 2019

Communications du Comité

seeland.biel/bienne participe au processus de dialogue concernant le contournement Ouest de Bienne par l'A5 et poursuivra avec les communes de l'agglomération le «Concept global de mobilité état branche Est».

Madeleine Deckert (présidente) et Andreas Hegg (membre du Comité) représentent seeland.biel/bienne dans le groupe de dialogue concernant le contournement Ouest de Bienne par l'A5. Le Comité en a décidé ainsi. Il attend du processus de dialogue qu'une solution pour l'achèvement complet du contournement de Bienne par l'A5 soit trouvée. seeland.biel/bienne participe ouvertement et sans conditions préalables au dialogue et attend la même chose des autres organisations participantes.

Avec le processus de dialogue lancé et la suspension de la procédure d'approbation des plans par l'OFROU, il est établi que l'agglomération biennoise doit s'en sortir sans le contournement Ouest pour les vingt prochaines années. En collaboration avec les communes de l'agglomération et le Canton de Berne, seeland.biel/bienne élabore des stratégies et mesures, afin de garantir pendant ce temps une circulation opérationnelle et supportable pour la ville. Des premières mesures ont été mises en œuvre avec succès en vue de l'ouverture de la branche Est de l'A5. Le rapport intermédiaire publié en octobre 2018, un an après l'ouverture, a confirmé que la branche Est et les mesures d'accompagnement mises en œuvre jusqu'à présent produisent leur effet. Afin de permettre de bonnes conditions pour tous les usagers de la route et de futurs développements dans l'agglomération, d'autres mesures seront nécessaires. Les 19 communes de l'agglomération et seeland.biel/bienne ont décidé de poursuivre leurs efforts communs et de mettre en œuvre d'autres mesures ces prochaines années.

seeland.biel/bienne salue le projet du tunnel de Gléresse et pose trois exigences.

Le tunnel CFF à double voie de Gléresse est une requête de longue date des communes de la rive gauche du lac de Bienne et de la région seeland.biel/bienne. Un important jalon a été posé avec le projet de mise à l'enquête. Le Comité seeland.biel/bienne salue le projet et met en avant la collaboration constructive des CFF avec la région, les communes concernées et les organisations de protection. Cela a largement contribué à la qualité du projet.

Avec son opposition auprès de l'Office fédéral des transports, seeland.biel/bienne veut assurer la bonne collaboration entre les CFF et les communes, ainsi que l'assurance qualité jusqu'à la fin des travaux. L'opposition comporte trois exigences: les CFF doivent participer aux coûts des communes pour la mise en valeur du paysage et des sites d'importance nationale, qui sont rendus possibles avec la déconstruction du tracé ferroviaire. Il faut garantir le droit d'être entendu des communes concernées et de la région lors des modifications du projet et lors de la planification détaillée. L'équipe de projet mandatée par les CFF avec des experts de l'aménagement du paysage doit être impliquée jusqu'à l'achèvement des travaux.

seeland.biel/bienne n'adhère pour l'instant pas dans l'association «Avenir Pays des Trois Lacs».

L'agriculture dans le Pays des Trois-Lacs fait face à de grands défis économiques et écologiques. La perte de la qualité des sols, le changement climatique et les exigences changeantes du marché exigent de nouvelles solutions. C'est pourquoi le Comité salue l'engagement des initiants. Différents projets sont déjà en cours dans la région dans les domaines de la cartographie des sols, de l'amendement des sols, de l'amélioration foncière et de la production sous serre. Afin de trouver des solutions durables et acceptables pour une majorité, il faut un aperçu global du développement futur et l'implication de tous les acteurs et personnes intéressées. Il faudra encore attendre de voir si l'association «Avenir Pays des Trois Lacs» peut être une plateforme adéquate pour cela. Le Comité suit avec un grand intérêt l'évolution et veut décider ultérieurement quant à une participation de seeland.biel/bienne.

Deux nouveaux membre élus dans les organes de direction.

Le Comité a nouvellement pourvu deux sièges vacants dans les organes de direction de conférences. Barbara Béguin-Jünger (Champion) a été élue dans l'organe de direction de la Conférence «Aménagement du territoire et paysages» où elle remplace Peter Thomet (Anet). Fritz Dick (Safnern) a été élu dans l'organe de direction de la Conférence «Extraction de matériaux, décharges et transports». Il reprend le siège de Beat Furer (Safnern).

Pour tous renseignements

- » Madeleine Deckert, présidente, tél. 076 370 17 59, deckert@evilard.ch
- » Thomas Berz, directeur, tél. 031 388 60 65, t.berz@raumplan.ch

1500_48_Mitteilungen_190401_F.docx